

---

Discours de la députation de la section du faubourg Montmartre (Paris) qui félicite la Convention sur ses travaux et jure de ne jamais se séparer d'elle, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Discours de la députation de la section du faubourg Montmartre (Paris) qui félicite la Convention sur ses travaux et jure de ne jamais se séparer d'elle, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 30-31;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20165\\_t1\\_0030\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20165_t1_0030_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

a voulu attenter à la souveraineté nationale par des complots affreux qui alloient s'étendre dans toute la République; encore une fois vous venez de frapper cette hydre souvent renaissante.

Ces êtres vils, rampants et orgueilleux, s'affublaient des attributs de la liberté pour mieux la détruire, il est temps que le glaive de la loi frappe tous les coupables.

Que la foudre nationale lance tous les traits à la fois, que les vrais amis de la liberté, les dirigent sur les conspirateurs qu'il n'y ait que l'homme qui joint les vertus au patriotisme qui obtiennent notre confiance, loin de nous le système perfide, qu'on peut être patriote sans être vertueux, ce sont les vertus seules qui servent de rempart à l'or corrupteur de Pitt et de Cobourg.

On a osé parlé d'un roi, on a nommé un régent, le peuple a frémi d'horreur, mais à la voix de la patrie, il a repris toute cette énergie qui caractérise les républicains.

Représentants du peuple, continuez de déployer un grand caractère, marchez avec assurance, vous êtes entourés de l'opinion publique, continuez vos travaux, vous avez préparé le bonheur du peuple, affermissiez-le, nous sommes là (1) pour soutenir les principes que vous avez consacrés, pour surveiller les ennemis de la République, et pour frapper les tyrans, sous quelques dénominations, et sous quelque forme qu'ils se présentent.

## 51

**Les élèves du Musée d'Emulation dirigée par le citoyen Verron, instituteur à Paris rue Denis, section des Amis de la Patrie, félicitent la Convention sur les succès de son active prévoyance. « Recevez, disent-ils le tribut de reconnaissance d'une jeunesse studieuse qui jure de servir et de soutenir, jusqu'à son dernier soupir, la République française une et indivisible ».**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Les élèves du Musée d'Emulation viennent vous témoigner leur allégresse sur les succès de votre prévoyance active. Votre prudence ordinaire a fait disparaître les maux qui nous menaçoient. Vous avez déjoué les complots des perfides, vous avez sauvé la Patrie.

Continuez, Législateurs, continuez de protéger la vertu et de punir le crime. Recevez le tribut de reconnaissance d'une jeunesse studieuse qui jure de servir et de soutenir jusqu'à son dernier soupir la République française une et indivisible. Vive la République (3)

## 52

**La commune de Passy-lès-Paris renouvelle le serment de vivre libre ou de mourir, et invite la Convention nationale à rester à son poste**

(1) On a ajouté en marge, au crayon : « pour vous servir de bouclier ».

(2) P.V., XXXIV, 13. M.U., XXXVIII, 60.

(3) C 299, pl. 1045, p. 4.

**jusqu'à ce que tous les ennemis de la République soient anéantis.**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

COMBAULT, orateur de la députation (2).

Citoyens représentants,

La justice, l'amour de la probité et de la vertu étant à l'ordre du jour, l'âme des bons citoyens et des vrais républicains se sent inspirée d'un nouveau zèle, pour contribuer au bien-être de la République. Oui, citoyens représentants, la commune de Passy-lès-Paris, animée de cet amour ardent pour la Liberté, vient vous exprimer sa reconnaissance pour les grandes mesures de Salut public que vous venez de prendre.

Nous avons frémi d'horreur, lorsque nous avons appris l'infâme complot tramé par cette horde scélérate d'autant plus dangereuse qu'elle étoit couverte du masque du patriotisme. Mais votre vigilance a déchiré le voile de la trahison, la conjuration est découverte; il faut que la justice nationale prononce, et que son glaive frappe les coupables.

Pleins de confiance dans tout ce que vous faites pour le bonheur du peuple, nous ne vous ferons qu'une seule invitation : c'est de rester à votre poste. Ne le quittez que lorsque les ennemis de la République seront tous anéantis. Quant à nous, nous venons et nous ne cesserons de nous rallier autour de la Convention nationale. Nous venons lui offrir nos corps pour lui servir de remparts et nous renouvellerons le serment de vivre, libres, ou de mourir sous les débris de la Liberté.

## 53

**La section du faubourg Montmartre félicite la Convention nationale sur ses travaux, jure de ne jamais se séparer d'elle et d'exterminer quiconque attenteroit à la représentation nationale.**

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

L'ORATEUR de la députation. Législateurs,

Un grand attentat vient d'être encore formé contre la liberté. Le crime le plus atroce qui ait jamais été connu alloit se consommer; des monstres jusqu'alors inconnus couverts du masque du patriotisme et empruntant son langage, ont cru par ce moyen trompeur exécuter leurs sinistres projets. Votre œil vigilant les a suivis en silence dans leur repaire affreux, là, arrachant leurs masques vous les avez à l'instant montré tels qu'ils étoient et la patrie par vous sauvée encore une fois ne sera point livrée au fer des assassins; voilà votre ouvrage.

Des hommes indignes de connaître la vertu et

(1) P.V., XXXIV, 13. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); Mon., XX, 40; Audit. nat., n<sup>o</sup> 545; Ann. patr., n<sup>o</sup> 445; M.U., XXXVIII, 60; Mess. soir, n<sup>o</sup> 581.

(2) C 299, pl. 1045, p. 5.

(3) P.V., XXXIV, 13. B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> germ. (suppl<sup>t</sup>); Mess. soir, n<sup>o</sup> 581; C. Eg., n<sup>o</sup> 581; M.U., XXXVIII, 60; Audit. nat., n<sup>o</sup> 545.

son empire voudroient encore profiter de ce nouvel attentat pour effrayer et décourager le peuple; ils prétendent qu'ainsi trompé par ceux que sa confiance avoit placé pour veiller au Salut public, le peuple est maintenant inquiet, et se trouve sans nul appui après tant de forfaits.

Législateurs, la section constante du faubourg Montmartre et les autorités constituées qui la composent viennent dans votre sein donner un démenti formel à ces assertions aussi fausses qu'injurieuses au caractère du peuple... Non, Législateurs; loin que cet événement altère, affaiblisse notre confiance en vous, nous venons rendre hommage à vos glorieux travaux et à la victoire éclatante que vous venez de remporter sur la horde de scélérats dont les ramifications s'étendent jusqu'aux extrémités de la République pour l'immoler à leur cruelle ambition. Nous venons vous jurer de ne jamais nous séparer de vous et de vous seconder de toutes nos forces et notre courage pour exterminer quiconque attenteroit à la représentation nationale.

Plusieurs factions existent dans ce moment; elles suivent toutes des marches différentes pour anéantir la liberté, l'une est déjà sous le glaive de la loi. La Justice nationale est prête à s'appesantir sur sa tête. Votre Comité de Salut public vous a annoncé qu'il en existoit d'autres; qu'elles tremblent! et qu'elles n'espèrent pas que la chute de celle-ci, puisse augmenter leur audace. Vous ne souffrirez pas qu'il existe aucun factieux au milieu de nous. Vous sévirez également sur tous, et si vous pouviez courir quelques dangers en appesantissant la hache nationale sur les traîtres, nous vous le jurons : nous vous ferons un rempart de nos corps et ils ne parviendront jusqu'à vous qu'après avoir passé sur nos cadavres sanglants; que la tête de tout conspirateur tombe, et que tout factieux sache enfin que le peuple qui jusqu'alors s'est montré vertueux en sacrifiant tout à la conquête de sa liberté, n'a jamais eu, et n'aura jamais cette confiance aveugle qu'on lui suppose pour des êtres immoraux qui n'ont que le langage du patriotisme; il faut bien que ces monstres le connoissent susceptible de vertu puisqu'ils en empruntent le langage croyant mieux le tromper.

Le calme qui règne dans cette grande cité depuis que la loi révolutionnaire exerce son empire pour juger tous les coupables d'attentats contre la République, prouve que, plein de confiance dans les travaux de la Convention nationale, le peuple voit avec satisfaction que les traîtres n'auront bientôt plus d'asile sur la terre de la liberté. Nous endurerons avec patience les privations en tous genres que nos cruels ennemis nous font souffrir, et notre courage n'en sera point abattu. Nous connoissons nos ressources, elles vous sont confiées, et déjà vous les avez agrandies, en faisant restituer à la Société les vols qui depuis des siècles avoient été faits à la nation, rien n'échappera à votre surveillance pour le bonheur et l'intérêt de la patrie; vous ferez bientôt disparaître le crime de dessus la terre fortunée, et prouverez à l'univers qu'il n'y a de gouvernement heureux, que celui où la probité et la vertu en sont la base. Alors, toutes les factions seront anéanties.

Législateurs, au nom du salut public, restez à votre poste, continuez vos glorieux travaux et la patrie est sauvée.

Vive la République une et indivisible! Vive la convention (1).

## 54

La section des Tuileries se présente à la barre; elle appelle la sévérité de la Convention nationale sur les conspirateurs nouvellement découverts; elle représente que toujours elle a surveillé les traîtres, et qu'elle les surveille encore; elle proteste de sa confiance dans la Convention, dans les comités de salut public et de sûreté générale, et termine en annonçant qu'elle a déjà fourni à la République 1276 liv. de salpêtre.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

BAUDOIN, imprimeur de la Convention, porte la parole. Il prononce le discours suivant (3).

« Représentants du peuple,

« S'il falloit qu'à chaque occasion qui lui en est offerte, le peuple vint en masse vous témoigner sa confiance et sa gratitude, sans cesse il vous environnerait, sans cesse il vous presseroit dans ses bras... il ne vous quitteroit jamais!

« Depuis le moment où l'annonce d'une conspiration vous a fait prendre des mesures vigoureuses contre les traîtres, la section des Tuileries a gardé un silence profond... mais pour déjouer avec plus de succès les trames ourdies pour diffamer et dissoudre la représentation nationale.

Nous le rompons aujourd'hui, ce silence effrayant pour le crime seulement... Que la malveillance et la perfidie ne s'en targuent donc pas en faveur de la trahison.

« Des hommes déterminés à mourir pour la patrie, déterminés à plus encore...! N'avons-nous pas appelé sur la tête de nos enfans, présumés coupables, la vengeance nationale. De tels hommes auroient-ils donc pu entendre avec indifférence le récit de la plus horrible conspiration?

« Pères de la patrie... placés plus près du temple de la liberté, c'étoit à nous de veiller sur ce dépôt sacré; c'étoit à nous qu'il appartenoit de surveiller les conspirateurs, et surtout ces royalistes déguisés auxquels la terreur avoit naguères fermé la bouche, et qui maintenant crient aussi à la trahison, et voudroient, pour perdre et bouleverser la République, trouver dans chaque patriote, un traître et un scélérat: c'étoit à nous enfin qu'il appartenoit d'opposer les premiers nos corps aux poignards des assassins, et d'en former un rempart à ces députés courageux qui ne cessent de démasquer l'intrigue, et de frapper jusqu'au milieu d'eux, tout ce qui s'oppose au bonheur du peuple.

« Confiance à la Montagne, confiance aux Comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale! punition prompte des traîtres, des usurpateurs de la souveraineté nationale! honneur à la vertu, sans laquelle il n'existe point de vrai patriotisme!

(1) C 299, pl. 1045, p. 8. Signé SAINT GEORGES (présid.), ROLLET (secrét.-greffier).

(2) P.V., XXXIV, 13. B<sup>in</sup>, 8 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); J. Sablier, n° 1211; Ann. patr., n° 445; Mess soir, n° 581.

(3) D'après Débats, n° 548.